

Appel à propositions 2018-2019 du RÉSEAU ASSML

Depuis près d'une décennie, Santé Canada finance des recherches importantes et innovatrices sur les questions linguistiques dans le secteur des soins de santé menées par le réseau ASSML (Accès aux soins de santé pour les minorités linguistiques), une communauté interdisciplinaire de chercheurs à vocation interinstitutionnelle. Le réseau ASSML constitue le pôle recherche de Dialogue McGill, le projet de formation et de maintien en poste des professionnels de la santé, rattaché à l'Institut des politiques sociales et de la santé de l'Université McGill.

Le réseau ASSML publie régulièrement un appel à propositions pour des projets de recherche dont l'objectif est d'examiner le lien entre la langue et l'accès aux soins de santé et services sociaux. Les domaines de recherche sont, entre autres, les suivants :

- L'économie linguistique dans les soins de santé;
- Les compétences culturelles et linguistiques;
- Les inégalités en matière de santé et les inégalités sociales;
- La géographie de la santé et les statistiques géographiques;
- Le maintien en poste des professionnels de la santé dans les communautés éloignées des grands centres ou rurales;
- La formation en langue seconde;
- Les minorités linguistiques en situation de formation médicale et de pratique;
- Le développement et le perfectionnement des compétences en L2 chez les professionnels de la santé.

Domaine thématique prioritaire : Pour le concours de financement 2018-2019, le thème de la mesure et de la mesurabilité a été identifié comme domaine thématique prioritaire. Le sujet est interprété de manière large, et les propositions admissibles peuvent le considérer à partir d'une variété de perspectives théoriques, conceptuelles et méthodologiques.

Les propositions doivent être axées sur l'accessibilité aux soins de santé pour les minorités d'expression anglaise au Québec. Les chercheurs peuvent proposer une étude sur l'un des domaines de recherche susmentionnés, y compris des études comparatives. En outre, les propositions d'études visant à mesurer le coût des barrières linguistiques dans le système de santé et de services sociaux du Québec sont encouragées. Les projets de collaboration avec des établissements d'enseignement hors du Québec (y compris à l'extérieur du Canada) sont admissibles, à condition qu'au moins un des chercheurs principaux soit basé dans une université québécoise et que les fonds soient gérés et décaissés par une université québécoise.

Dans le cadre du concours de financement 2018-2019, un maximum de 10 000 \$ est alloué à chaque projet de recherche pour une période d'un an, l'intention étant d'offrir un capital d'amorçage pour de nouvelles recherches qui permettent d'élargir l'ensemble des connaissances sur la langue et la santé. Aucun report de fonds n'est autorisé d'un exercice financier à l'autre. L'année financière débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. L'allocation de fonds est soumise à la disponibilité de ceux-ci dans le cadre de l'accord de contribution entre Santé Canada et l'Université McGill.

La sélection des propositions de recherche aura lieu en avril. Les candidats qui obtiennent un financement deviennent membres du réseau ASSML et seront reconnus comme tels dans toutes les communications officielles. Un dossier d'approbation sera envoyé aux candidats sélectionnés précisant les rôles et les responsabilités, le calendrier de paiements et incluant un modèle de reddition de comptes fondé sur les exigences de Santé Canada. Un contrat de sous-traitance sera ensuite établi entre l'Université McGill et l'institution du chercheur.

Renseignements sur la demande :

Soumission des propositions

• Critères d'admissibilité

Le demandeur principal doit être un chercheur établi ou officiellement affilié à une institution québécoise, telle qu'une université ou un institut de recherche. L'affiliation à l'institution doit être établie avant de soumettre une proposition. Les candidats sélectionnés devront présenter un certificat de déontologie délivré par l'université ou l'institut de recherche.

• Évaluation des propositions

L'évaluation des propositions de recherche sera effectuée par le comité d'examen par les pairs. Les propositions seront évaluées en fonction de la conformité aux directives ci-dessous, ainsi que de la faisabilité, de la qualité et de la clarté.

• Pour faire une demande

Veuillez faire parvenir votre proposition, votre C. V. et tout autre document à l'appui par courrier électronique à hcalm-network.ihsp@mcgill.ca au plus tard le **dimanche 8 avril 2018**.

Directives relatives aux propositions

• Identification des associés, des institutions établies au Québec et des partenaires

Veuillez indiquer les renseignements suivants : le nom de l'institution, le nom du chercheur principal et les noms des co-chercheurs, le titre du poste, le numéro de téléphone, l'adresse de courriel, l'adresse postale et la signature du chercheur principal. Indiquez les noms des partenaires, le cas échéant.

• Curriculum vitae

Les chercheurs principaux doivent soumettre leur C. V., indiquant les publications, les subventions, les conférences et les antécédents professionnels depuis au moins les cinq dernières années (les C. V. d'agence sont acceptés).

- **Résumé de projet**

Le résumé doit comprendre le titre et les objectifs du projet, les hypothèses, la méthodologie de recherche et les ensembles de données selon lesquels les essais peuvent être effectués (le cas échéant). Le résumé ne doit pas dépasser 600 mots.

- **Compatibilité avec le projet Dialogue McGill**

Décrivez comment votre projet de recherche s'inscrit dans l'objectif du projet Dialogue McGill qui consiste à rendre les services de santé et les services sociaux plus accessibles aux Québécois d'expression anglaise susceptibles de faire face à des barrières linguistiques. La description ne doit pas dépasser 150 mots.

- **Incidences communautaires et recherche ultérieure**

Décrivez comment votre travail pourrait avoir une incidence sur les minorités linguistiques ou sur les professionnels de la santé. En outre, expliquez l'importance de votre travail relativement à la recherche ultérieure, la théorie et la pratique. La description ne doit pas dépasser 100 mots.

- **Occasions de transfert et de mobilisation des connaissances**

Décrivez comment votre projet pourrait aider à établir des partenariats avec la communauté des services de santé, à créer des liens avec les communautés minoritaires requérant des services et à développer des occasions de transfert et de mobilisation des connaissances. La description ne doit pas dépasser 150 mots.

- **Documents à produire**

Dressez une liste des documents que vous produirez, tels que les publications, les rapports et les présentations de conférence.

- **Résumé du budget**

Veillez inclure une ventilation des coûts prévus par année, notamment pour le personnel, les déplacements et l'hébergement, le matériel et les fournitures, l'équipement, le loyer et les services publics, le rendement, l'évaluation, la diffusion.

Si vous prévoyez attribuer une partie des fonds à un co-chercheur, veuillez inclure les renseignements suivants : (a) l'identification du co-chercheur; et (b) une ventilation distincte des coûts prévus par année.

- **Divulgence d'un conflit d'intérêts**

Veillez déclarer tout conflit d'intérêts potentiel conformément à la définition établie dans l'Énoncé de politique des trois Conseils (<http://www.pre.ethics.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-epc2/chapter7-chapitre7/>). En l'absence de conflits, veuillez indiquer « Aucun conflit d'intérêts potentiel à signaler ».